

KitchenAid

FOOD PROCESSOR ATTACHMENT 5KSM2FPA OWNER'S MANUAL

EN	Owner's Manual	2
DE	Bedienungsanleitung	12
FR	Le manuel d'utilisation	23
IT	Manuale del proprietario	35
NL	Gebruikershandleiding	44
ES	El manual del propietario	53
PT	Manual do proprietário	62
EL	Εγχειρίδιο Κατοχού	72
SV	Användarhandbok	82
NO	Brukerhåndbok	90
FI	Omistajan Opas	98
DA	Brugervejledning	106
IS	Notandahandbók	115
RU	Руководство Пользователя	124
PL	Instrukcja Obsługi	140
CS	Uživatelská Příručka	150
TR	Kullanıcı Kilavuzu	159
UA	Посібник з експлуатації	168
AR	دليل المالك	1

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Votre sécurité est très importante, au même titre que celle d'autrui.

Plusieurs messages de sécurité importants apparaissent dans ce manuel ainsi que sur votre appareil. Lisez-les attentivement et respectez-les systématiquement.



Ce symbole est synonyme d'avertissement.

Il attire votre attention sur les risques potentiels susceptibles de provoquer des blessures mortelles ou graves à l'utilisateur ou d'autres personnes présentes.

Tous les messages de sécurité sont imprimés en regard du symbole d'avertissement ou après les mots « DANGER » ou « AVERTISSEMENT ». Ces mots signifient ce qui suit :

 **DANGER**

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas immédiatement les instructions.

 **AVERTISSEMENT**

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas scrupuleusement les instructions.

Tous les messages de sécurité vous indiquent en quoi consiste le danger potentiel, comment réduire le risque de blessures et ce qui peut arriver si vous ne respectez pas les instructions.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Des précautions élémentaires de sécurité doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'appareils électriques, notamment :

1. Lisez toutes les instructions. L'utilisation inappropriée de l'appareil peut entraîner des blessures.
2. Assurez-vous toujours que le couvercle du système de verrouillage est bien fermé avant de mettre en route le moteur du robot pâtissier multifonction. Ne retirez pas le couvercle lorsque l'accessoire robot ménager est en fonctionnement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

3. Mettez l'appareil hors tension (0), débranchez-le de la prise murale et retirez l'accessoire lorsqu'il n'est pas utilisé, avant de monter ou démonter des pièces, et avant de le nettoyer. Assurez-vous que le moteur s'arrête complètement avant de démonter.
4. Union européenne uniquement : L'appareil peut être utilisé par des personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, si ces personnes sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués. Ne laissez jamais les enfants jouer avec l'appareil.
5. Union européenne uniquement : Cet appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Conservez cet appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.
6. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil
7. Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes, y compris des enfants, dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués.
8. N'introduisez jamais les aliments à la main et utilisez toujours le poussoir.
9. Ne placez pas vos doigts ou d'autres objets dans l'ouverture ou la goulotte de sortie de l'accessoire robot ménager lorsque celui-ci est en fonctionnement. Si des aliments se coincent dans l'ouverture ou la goulotte de sortie, utilisez le poussoir ou un autre morceau de fruit ou de légume pour les pousser vers le bas ou les retirer. Lorsque cette méthode n'est pas possible, éteignez le moteur et démontez l'accessoire robot ménager pour retirer les aliments restants.
10. Évitez tout contact avec les pièces mobiles.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

11. L'utilisation d'accessoires non recommandés ou non vendus par KitchenAid peut causer un incendie, une électrocution ou des blessures.
12. N'utilisez pas l'appareil en extérieur.
13. N'utilisez pas l'appareil si le mécanisme d'entraînement ou les pièces rotatives sont endommagés. Rapportez l'appareil à l'établissement de service agréé le plus proche pour le faire examiner ou réparer, ou effectuer un réglage électrique ou mécanique.
14. Ne laissez pas le cordon du robot pâtissier multifonction pendre de la table ou du plan de travail.
15. Ne laissez jamais l'appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne.
16. Afin d'éviter tout risque de blessures graves ou d'endommagement de l'accessoire robot ménager, gardez les mains et les ustensiles à distance des lames ou des disques en mouvement lorsque vous découpez des aliments.
17. Les lames sont très coupantes. Soyez prudent lorsque vous manipulez les lames coupantes, lorsque vous videz le bol et lors du nettoyage.
18. Ne retirez pas le couvercle tant que les disques ou les lames ne sont pas arrêtés.
19. Ne forcez pas le mécanisme de verrouillage du couvercle.
20. Pour éviter d'endommager l'ensemble pignon moteur, n'immergez pas le corps de l'accessoire robot ménager dans de l'eau ou d'autres liquides.
21. Soyez prudent lorsque vous versez des liquides chauds dans l'accessoire robot ménager, ils peuvent être projetés hors de l'appareil suite à une vaporisation soudaine.
22. Laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
23. Reportez-vous à la section « Entretien et nettoyage » pour des instructions sur le nettoyage des surfaces en contact avec les aliments.
24. Consultez également la section Consignes de sécurité importantes incluse dans le Manuel d'utilisation fourni avec votre robot pâtissier multifonction.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

25. Cet appareil est conçu pour un usage domestique et des utilisations similaires telles que les suivantes :

- cuisines de magasins, bureaux et autres environnements de travail ;
- fermes ;
- par des clients dans des hôtels, motels et autres environnements résidentiels ;
- lieux de type gîte touristique.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Pour obtenir des informations plus détaillées, des instructions et des vidéos sur les produits, y compris des informations sur la garantie, rendez-vous sur www.KitchenAid.fr ou www.KitchenAid.eu. Vous pourriez ainsi économiser le coût d'un appel au service client. Pour recevoir un exemplaire papier gratuit des informations disponibles en ligne, appelez le **00 800 381 040 26**.

GUIDE DE SÉLECTION DES VITESSES

Différents aliments nécessitent des degrés de pression et de vitesse variables pour des résultats optimisés :

- En général, utilisez une pression légère et des vitesses basses pour les aliments délicats et tendres : fruits et légumes tendres comme le kiwi ou les tomates mûres, ainsi que les fromages à pâte molle comme la mozzarella.
- Utilisez une pression plus ferme associée à une vitesse élevée pour les aliments plus rigides : les légumes durs comme les pommes de terre et les carottes, les viandes comme le pepperoni et les fromages à pâte dure comme le Pecorino Romano.
- Utilisez le tableau fourni pour déterminer la vitesse adaptée à votre recette.

FONCTION	ACCESSOIRE	VITESSE DU ROBOT PÂTISSIER MULTIFONCTION
Trancher/couper	Disque à trancher réglable	2
		10
Râper	Disque à râper réversible	2
		10
Julienne	Disque à julienne	4
Découper en dés	Disque à découper et lame à découper	4
		10

ASSEMBLAGE DU PRODUIT

Avant la première utilisation

Avant d'utiliser votre accessoire robot ménager pour la première fois, lavez toutes les pièces et tous les accessoires à la main ou au lave-vaisselle (voir la section « Entretien et nettoyage »).

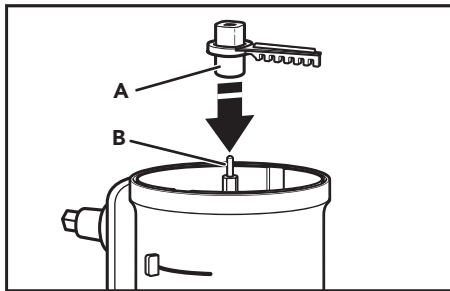
IMPORTANT : pour éviter d'endommager l'accessoire robot ménager, n'immergez pas le corps de l'accessoire dans de l'eau ou d'autres liquides. Tous les autres éléments peuvent être lavés dans le panier supérieur du lave-vaisselle.

REMARQUE : ce produit est conçu pour un usage domestique uniquement.

1. Attrapez le goulot situé sur le couvercle du système de verrouillage et faites-le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer du corps de l'accessoire robot ménager.

INSTALLATION DU DISQUE À RÂPER RÉVERSIBLE

1. Insérez la chemise dans le corps de l'accessoire de manière à ce que les goulots s'alignent et que la chemise soit à plat.
2. Faites glisser l'adaptateur de disques sur l'axe d'entraînement.



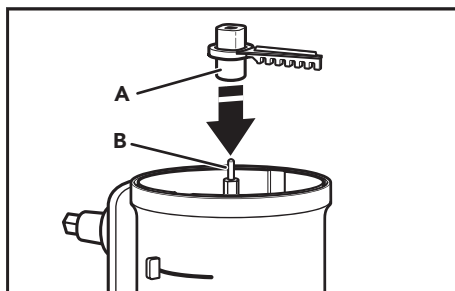
A. Adaptateur de disques
B. Axe d'entraînement

3. Tenez le disque à râper réversible par les deux emplacements pour les doigts, en plaçant vers le haut la face à râper que vous souhaitez utiliser. Installez le disque sur l'adaptateur de disques en insérant l'adaptateur dans l'orifice situé en bas du disque jusqu'à ce qu'il soit bien calé contre la chemise.
4. Installez le couvercle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en vous assurant qu'il se verrouille.

ASSEMBLAGE DU PRODUIT (SUITE)

INSTALLATION DU DISQUE À JULIENNE

1. Insérez la chemise dans le corps de l'accessoire de manière à ce que les goulots s'alignent et que la chemise soit à plat.
2. Faites glisser l'adaptateur de disques sur l'axe d'entraînement.



A. Adaptateur de disques
B. Axe d'entraînement

3. Tenez le disque à julienne par les deux emplacements pour les doigts, le côté le plus petit de l'orifice central orienté vers le haut. Installez le disque sur l'adaptateur de disques en insérant l'adaptateur dans l'orifice situé en bas du disque jusqu'à ce qu'il soit bien calé contre la chemise.
4. Installez le couvercle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en vous assurant qu'il se verrouille.

INSTALLATION DU DISQUE À TRANCHER RÉGLABLE

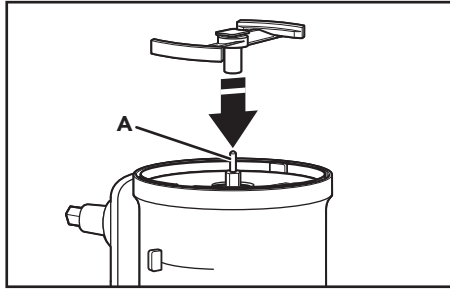
1. Insérez la chemise dans le corps de l'accessoire de manière à ce que les goulots s'alignent et que la chemise soit à plat.
2. Tenez le disque à trancher par les emplacements pour les doigts et abaissez-le pour le positionner sur l'axe d'entraînement. Vous devrez peut-être tourner le disque/l'adaptateur de disques jusqu'à ce qu'il tombe pour se mettre en place.
3. Réglez l'épaisseur de découpe souhaitée en déplaçant le levier de contrôle externe vers la gauche pour des tranches plus fines ou vers la droite pour des tranches plus épaisses.
REMARQUE : si l'épaisseur des tranches n'est pas celle souhaitée, le levier de contrôle externe peut être réglé en cours de fonctionnement.
4. Installez le couvercle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en vous assurant qu'il se verrouille.

INSTALLATION DU DISQUE À DÉCOUPER ET DE LA LAME

1. Insérez la chemise dans le corps de l'accessoire de manière à ce que les goulots s'alignent et que la chemise soit à plat.
2. Tenez le disque à découper par l'orifice central et le bord du disque, côté bec de la goulotte orienté vers le bas. Placez le disque au-dessus de la chemise de façon à ce que la grille à découper soit alignée avec le goulot de la chemise.

ASSEMBLAGE DU PRODUIT (SUITE)

3. Installez la lame sur le disque à découper en la faisant glisser sur l'axe d'entraînement.



A. Axe d'entraînement

4. Installez le couvercle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en vous assurant qu'il se verrouille.

FIXER L'ACCESSOIRE ROBOT MÉNAGER AU ROBOT PÂTISSIER MULTIFONCTION

1. Mettez le robot pâtissier multifonction hors tension (0) et débranchez-le.
2. **Pour les robots pâtissiers multifonctions dotés d'un couvercle à moyeu de fixation articulé** : ouvrez-le en le rabattant vers le haut.
Pour les robots pâtissiers multifonctions dotés d'un couvercle à moyeu de fixation amovible : tournez le bouton de fixation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer le couvercle du moyeu de fixation.
3. Insérez l'accessoire dans le moyeu de fixation des accessoires. Faites pivoter l'accessoire d'avant en arrière si nécessaire. La goupille sur le corps de l'accessoire s'insère dans l'encoche sur le bord du moyeu lorsqu'elle est correctement positionnée.
4. Serrez la vis de fixation jusqu'à ce que l'accessoire robot ménager soit parfaitement fixé au robot pâtissier multifonction.
5. Placez un bol ou un récipient sous la goulotte de sortie des aliments.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution

Branchez l'appareil à une prise de terre.

Ne retirez pas la broche de mise à la terre.

N'utilisez pas d'adaptateur.

N'utilisez pas de rallonge.

Le non-respect de ces instructions comporte des risques de décès, d'incendie ou d'électrocution.



6. Branchez le robot pâtissier multifonction à une prise reliée à la terre.

UTILISATION DU PRODUIT

PRÉPARER LES ALIMENTS AVEC L'ACCESSOIRE ROBOT MÉNAGER

AVERTISSEMENT

Danger : lame rotative



Toujours utiliser un poussoir pour introduire les aliments.

Ne pas approcher les doigts des ouvertures.

Maintenez l'appareil hors de portée des enfants.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des coupures ou des amputations.

REMARQUE : avant d'utiliser l'accessoire robot ménager, assurez-vous que le corps de l'accessoire et les disques sont correctement assemblés et fixés au robot pâtissier multifonction (voir la section « Assemblage du produit »). Placez un bol ou un récipient sous le goulot pour récupérer tous les aliments préparés.

1. Placez le couvercle du système de verrouillage sur le corps de l'accessoire, en veillant à enclencher le dispositif de verrouillage de manière à ce qu'il soit bien en place. Réglez le robot pâtissier multifonction sur la vitesse appropriée. Consultez la section « Guide de sélection des vitesses » pour plus d'informations.
2. Utilisez le poussoir pour introduire lentement les aliments dans le corps de l'accessoire.


ENTRETIEN ET NETTOYAGE

IMPORTANT : pour éviter d'endommager l'accessoire robot ménager, ne lavez pas ou n'immergez pas le corps de l'accessoire dans l'eau ou dans d'autres liquides. Tous les autres éléments peuvent être lavés dans le panier supérieur du lave-vaisselle.

1. Mettez le robot pâtissier multifonction hors tension (0) et débranchez-le de la prise.
IMPORTANT : laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
2. Retirez et démontez l'accessoire robot ménager.
3. Nettoyez le corps de l'accessoire à l'aide d'un chiffon tiède et humide. Évitez d'utiliser des produits abrasifs ou des éponges à récurer, qui pourraient rayer le revêtement du corps de l'accessoire. Séchez-le parfaitement à l'aide d'un chiffon doux.
4. Toutes les autres pièces peuvent être lavées à l'eau chaude savonneuse ou placées dans le panier supérieur du lave-vaisselle.

TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

RECYCLAGE DE L'EMBALLAGE

L'emballage est recyclable et comporte le symbole . Les différentes parties de l'emballage doivent être éliminées de façon responsable et dans le respect le plus strict des normes relatives à l'élimination des déchets en vigueur dans le pays d'utilisation.

TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (SUITE)

RECYCLAGE DU PRODUIT

- Par une mise au rebut correcte de l'appareil, vous contribuerez à éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé publique.

Pour obtenir plus d'informations au sujet du traitement, de la récupération et du recyclage de cet appareil, adressez-vous au bureau compétent de votre commune, à la société de collecte des déchets ou directement à votre revendeur.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

POUR L'UNION EUROPÉENNE

Cet appareil a été conçu, construit et distribué conformément aux exigences des directives de la Commission européenne en matière de sécurité : 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE (Directive RoHS) et les modifications suivantes.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE »)

pour la France - la Belgique - la Suisse - le Luxembourg

FRANCE:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« **Garant** ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. Quelle que soit la présente garantie commerciale, le vendeur reste responsable des garanties légales en vertu de la loi française, y compris de la garantie légale contre les défauts cachés conformément aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français, et l'application de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.

BELGIQUE :

KitchenAid Europa, Inc. BUIV, Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, TVA BE 0441.626.053 RPR Bruxelles (« **Garant** ») accorde au client final, qui est un consommateur, une garantie contractuelle (la « Garantie ») conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. En particulier, en tant que consommateur, vous bénéficiez légalement d'une garantie légale de conformité de 2 ans vis-à-vis du vendeur, telle qu'elle est définie dans la législation nationale régissant la vente de biens de consommation (articles 1649 bis à 1649 octies au Code civil belge), ainsi que de la garantie légale en cas de défauts cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil belge).

LA SUISSE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« **Garant** ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit, qui pourraient dans certains cas être plus larges que les droits offerts dans le présent document.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE ») (SUITE)

LE GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit.

1. PORTÉE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

a) Le Garant accorde la Garantie pour les produits mentionnés à la Section 1.b) qu'un consommateur a achetés auprès d'un vendeur ou d'une société du groupe KitchenAid dans les pays de l'Espace économique européen, la Moldavie, le Monténégro, la Russie, la Suisse ou la Turquie.

b) Pour le Luxembourg uniquement:

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit pour lequel les services sont demandés conformément à la garantie se trouve dans l'un des pays énumérés à la Section 1.a) ci-dessus

c) La période de Garantie dépend du produit acheté et est la suivante :

Deux ans de garantie complète à compter de la date d'achat.

d) La période de Garantie commence à la date d'achat, c'est-à-dire la date à laquelle un consommateur a acheté le produit auprès d'un détaillant ou d'une société du groupe KitchenAid.

e) La Garantie couvre la nature sans défaut du produit.

f) Le Garant fournit au consommateur les services suivants dans le cadre de la présente Garantie, au choix du Garant, en cas de défaut pendant la période de Garantie :

- Réparation du produit ou de la pièce défectueuse, ou
- Remplacement du produit ou de la pièce défectueuse. Si un produit n'est plus disponible, le Garant a le droit d'échanger le produit contre un produit de valeur égale ou supérieure.

g) Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter directement les centres de service KitchenAid ou le Garant du pays auprès de KitchenAid Europa, Inc. Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique ;

Adresse e-mail **FRANCE** : CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu

Adresse e-mail **BELGIQUE** : CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu

Numéro de téléphone : **00 800 381 040 26**

Pour la SUISSE :

Novissa AG

Schulstrasse 1a

CH-2572 Sutz

Numéro de téléphone: +41 32 475 10 10

Adresse e-mail: info@novissa.ch

Novissa Service Center

VEBO Genossenschaft

CH-4528 Zuchwil

Numéro de téléphone: 032 686 58 50

Adresse e-Mail: service@novissa.ch

Pour le LUXEMBOURG:

Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter les centres de service KitchenAid spécifiques au pays à l'adresse;

GROUP LOUISIANA S.A.

5 Rue du Château d'Eau

L-3364 LEUDELANGE

Numéro de téléphone: +352 37 20 44 504

Adresse e-mail: myriam.grof@grlou.com

h) Les frais de réparation, y compris les pièces de rechange, et les frais d'affranchissement pour la livraison d'un produit ou d'une pièce de produit sans défaut sont à la charge du Garant. Le Garant doit également prendre en charge les frais d'affranchissement pour le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit si le Garant ou le service après-vente de KitchenAid spécifique au pays a demandé le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit. Toutefois, le consommateur doit prendre en charge les coûts de l'emballage approprié pour le retour du produit défectueux ou de la pièce défectueuse.

i) Pour pouvoir faire une réclamation au titre de la Garantie, le client doit présenter le reçu ou la facture de l'achat du produit.

j) **Pour la FRANCE uniquement** : La Garantie est fournie gratuitement aux clients.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE ») (SUITE)

2. LIMITATIONS DE LA GARANTIE

- La Garantie s'applique uniquement aux produits utilisés à des fins privées et non à des fins professionnelles ou commerciales.
- La Garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée ou abusive, de non-respect des instructions d'utilisation, d'utilisation du produit à une tension électrique incorrecte, d'installation et de fonctionnement en violation des réglementations électriques applicables et d'utilisation de la force (coups, par exemple).
- La Garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié ou converti, par exemple, les conversions de produits 120 V en produits 220-240 V.
- Pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse :** La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit.

Pour la France uniquement :

La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit. Une telle disposition ne s'applique pas lorsqu'une réparation couverte par la Garantie entraînera une période d'immobilisation du produit d'au moins sept jours. Dans ce cas, la période d'immobilisation doit être ajoutée à la durée restante de la Garantie, à compter de la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la date à laquelle les produits en question sont mis à disposition pour réparation, si cette disponibilité est faite après la date de la demande d'intervention.

Après l'expiration de la période de Garantie ou pour les produits pour lesquels la Garantie ne s'applique pas, les centres de service après-vente de KitchenAid sont toujours à la disposition du client final pour des questions et des renseignements. De plus amples informations sont également disponibles sur notre site Web :

www.kitchenaid.fr (France) - www.kitchenaid.eu - www.grouplouisiana.com (Luxembourg) - www.kitchenaid.ch (Suisse)

3. POUR LA FRANCE UNIQUEMENT:

Lorsqu'il agit pour des raisons de garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une période de deux ans à compter de la livraison du produit dans lequel agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions relatives aux coûts prévus par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français ;
- est exonéré d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant les deux années suivant sa livraison (et pendant six mois après la livraison du produit, pour les marchandises d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement offerte.

Indépendamment de cette garantie commerciale, le consommateur peut décider d'appliquer la garantie légale pour les défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil français.

Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le vendeur doit livrer un produit conforme au contrat et est tenu responsable du manque de conformité existant au moment de la livraison. Le vendeur est également tenu responsable du manque de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cette installation est la responsabilité du vendeur en vertu du contrat ou a été effectuée sous la supervision du vendeur.

Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le produit est réputé conforme au contrat :

- S'il est adapté à l'utilisation généralement attendue d'un produit similaire et, le cas échéant :
 - il correspond à la description donnée par le vendeur et a les qualités que ce vendeur a présentées à l'acheteur au moyen d'un échantillon ou d'un modèle ; et
 - s'il présente les qualités auxquelles un acheteur peut légitimement s'attendre compte tenu des déclarations publiques faites par le vendeur, le fabricant ou son représentant, en particulier dans la publicité ou l'étiquetage ; ou
- s'il présente les caractéristiques convenues d'un commun accord par les parties ou s'il est adapté à toute utilisation spéciale prévue par l'acheteur, qui est connue du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du manque de conformité expire deux ans après la livraison des marchandises.

Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Pendant la période d'effet de la garantie commerciale offerte à un acheteur au moment de l'acquisition ou de la réparation d'un bien tangible, si l'acheteur exige du vendeur une réparation couverte par la garantie, toute période de sept jours ou plus pendant laquelle les marchandises sont hors service pour réparation est ajoutée à la durée restante de la garantie. Cette période s'étend à partir de la demande d'intervention faite par l'acheteur ou à partir de la date à laquelle ledit produit est mis à disposition pour réparation, si cette date est postérieure à la demande d'intervention.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE ») (SUITE)

Article 1641 du Code civil français

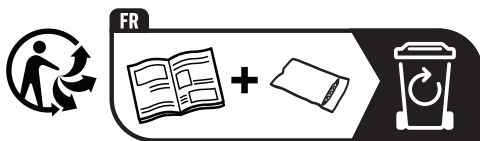
Le vendeur garantit le produit vendu pour les défauts cachés qui le rendent inapte à son usage prévu, ou qui diminuent cette utilisation dans la mesure où l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait accepté de l'acheter que pour un prix moindre, s'il avait été au courant de tels défauts.

Article 1648 § 1 du Code civil français

L'action résultant de défauts cachés doit être déposée dans les deux ans suivant la découverte du défaut.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Enregistrez votre nouvel appareil KitchenAid dès maintenant : <http://www.kitchenaid.eu/register>



KitchenAid

©2022 All rights reserved.

KITCHENAID and the design of the stand mixer are trademarks in the U.S. and elsewhere.